

3 Infirmières praticiennes

Reference : 10-01-07-0479/00 du 01 décembre 2007

Employeur : Centre Hospitalier Territorial



Cadre/Domaine : Infirmières praticiennes

Direction : Direction de la Coordination des Soins, de la Qualité et de la Qualité

Durée de validité exigée pour le recrutement sur titre : /

Cadre de travail : Multiple Soins

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 12 décembre 2007

Poste à pourvoir : Remplacement

Date limite de candidature : Vendredi 17 janvier 2008

Missions

Effectuer/encadrer des praticiennes, réaliser des soins infirmiers afin de maintenir ou de restaurer le confort de l'usager et l'accompagner. Pour ces activités, il/elle contribue à l'évaluation, au diagnostic, au diagnostic, au traitement et à l'évaluation.

Activités participatives

- Accueil des nouveaux arrivants, des familles et des proches du patient et de l'entourage
- Développement du projet de soins et de la planification des activités
- Évaluation, contrôle des soins infirmiers et accompagnement du patient et de l'entourage
- Conscience de l'évaluation de l'état de santé des patients
- Activités techniques de soins dispensées par le titulaire
- Information et éducation du patient et de l'entourage
- Adhésion et mise à jour du dossier du patient
- Accueil et enregistrement téléphonique des étudiants, des stagiaires et des personnes externes
- Coordination et organisation des activités et des soins dans un établissement et lors de la sortie d'un patient ou d'un groupe de patients
- Rédaction d'études et de travaux de soins de la veille professionnelle
- Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux
- Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets

Profil du candidat

Titre / Qualifications/Diplôme exigé

- titre d'ingénieur (BAC+3)
- diplôme infirmier/praticien
- technique de manipulation des matières
- diplôme hospitalier
- maîtrise de la démarche qualité
- soins du patient

Qualités requises

- maîtrise d'un état de santé et l'accompagnement du patient
- affectueux et favoriser le diagnostic infirmier et décider de la réalisation des soins relevant de son initiative
- réaliser les soins infirmiers et les activités techniques dispensées adaptés aux situations en conformité avec les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques